



Chez mon employeur, l'interdiction de fumer n'a jamais totalement été respectée, mais depuis quelques temps nous avons l'impression que ce sont les non-fumeur qui

Rubrique : questions-réponses - Santé - mardi 12 septembre 2011

gênent.

Chez mon employeur XXXXX à Lyon, l'interdiction de fumer n'a jamais totalement été respectée, mais depuis quelques temps nous avons l'impression que ce sont les non-fumeur qui gênent.

Réponse :

Cette attitude est constante : chaque fois qu'une forme de tolérance est accordée aux fumeurs dépendants, ils l'adoptent et tentent aussitôt de grignoter un espace nouveau de tolérance. Ils n'en sont pas responsables car raison et dépendance ne peuvent pas cohabiter.

Les seuls vrais responsables sont ceux qui adoptent cette attitude tolérante alors que la plupart de ceux auxquels ils s'adressent n'attendent qu'une chose, l'établissement d'un cadre clair et rigoureux dans lequel ils pourront exercer, voire faire régresser, leur dépendance.

Faites rapidement appel à l'inspection du travail si vous voulez arrêter le développement de cette spirale dangereuse.